

APPEL A CANDIDATURES

PROGRAMME DE PRE-INCUBATION



APPEL A CANDIDATURES – Programme de pré-incubation

La Palanquée, tiers-lieu citoyen du bassin de Thau créé en 2019, **inspire et accompagne les initiatives économiques, écologiques et solidaires par la découverte et le faire-ensemble.**

La Palanquée a ainsi pour objectif d'offrir un outil pour la population du territoire favorisant l'innovation et l'émergence d'activités. Pour ce faire, un fablab rassemblant de nombreuses machines de fabrication numérique et un espace de travail partagé ont ouvert en 2020. Un premier programme d'accompagnement de porteurs d'idées a également été mis en place d'octobre 2020 à janvier 2021.

Pour aller encore plus loin, la Palanquée développe désormais une offre complète d'accompagnement de projets sur le bassin de Thau, allant de la structuration du projet à la création de l'entreprise (pré-incubation et incubation).

L'appel à candidatures pour intégrer le programme de pré-incubation est ouvert jusqu'au 22 mars minuit !

Dans cette perspective, **la Palanquée souhaite identifier des porteurs de projet résidant ou développant leur projet sur le bassin de Thau et ayant pour objectif de créer une activité dans le domaine de la transition écologique ou de l'innovation sociale** : réemploi de matériaux (matériauthèque), collecte de déchets alimentaires et réutilisation à d'autres usages (huile usagée pour fabrication de bio carburant, marc de café, coquilles d'huîtres), traiteur d'insertion, permaculture et alimentation durable, collecte et réemploi de bouteilles en verre, aquaponie, mobilité connectée et partagée, transport de marchandises en centre-ville par des vélos carrioles électriques, légumerie, épicerie sociale et solidaire, habitat intergénérationnel, transmission de savoir-faire entre seniors et juniors, production d'énergie renouvelable etc.

Vous développez un projet dans l'un de ces domaines ? Vous avez au moins un membre de votre équipe qui est disponible à 50% de son temps pour développer ce projet ? Vous avez envie de faire partie d'une promotion d'entrepreneurs, de bénéficier de contacts et de formations d'experts, de partager une aventure collective et d'entraide ?

Candidatez à notre programme de pré-incubation !

Les candidat.e.s sélectionné.e.s seront accompagné.e.s pendant six mois pour structurer et développer leur projet dans le but de préparer l'intégration du programme d'incubation et la création de leur entreprise.



A qui s'adresse l'appel à candidatures ?

Les porteurs de projet développant un projet dans les domaines de la transition écologique ou de l'innovation sociale, résidant ou souhaitant développer leur projet sur le bassin de Thau.

Les candidats peuvent être seuls ou en équipe : au moins un membre de l'équipe doit être disponible à 50% de son temps pour développer le projet. Les porteurs de projet disposent d'un espace de travail gratuit dans les locaux de la Palanquée.

Que vous apporte le programme de pré-incubation ?

Pendant six mois, du 19 avril 2021 au 31 octobre 2021, les candidat.e.s retenu.e.s seront accompagné.e.s dans le développement de leur projet, afin de :

- Valider l'existence d'un marché porteur pour le projet,
- Définir de façon précise une offre de service et / ou de produit,
- Consolider et formaliser le projet et son modèle économique,
- Approfondir le développement de partenariats avec l'écosystème local,
- Appuyer la recherche de financements,
- Finaliser le choix de forme juridique et de gouvernance,
- Construire le plan de développement et préparer les étapes de la création de l'entreprise

Les méthodes pédagogiques

L'accompagnement se base sur les principes du **design thinking**, visant à placer le bénéficiaire final au centre de l'élaboration du produit ou de l'offre de service (analyse partant des besoins, des pratiques, des usages) ; de **l'intelligence collective**, le travail de co-développement entre les porteurs de projet – animé par la chargée d'incubation de la Palanquée - permettant de favoriser l'enrichissement mutuel, et des **méthodes agiles**, visant à tester rapidement son produit / offre de service à moindre coût pour pouvoir mieux le designer et l'améliorer.

Les porteurs de projet retenus sont présents à au moins 50% de leur temps dans les locaux de la Palanquée : une salle de travail dédiée sera à leur disposition pendant les 6 mois d'accompagnement.

Les composantes du programme

- **Des séances collectives thématiques** permettront d'aborder chacun des thèmes de la création d'entreprise (design de l'offre de service, modèle économique, marketing, statuts juridiques, gouvernance etc.), de nourrir la réflexion sur son projet grâce à des supports pédagogiques et des échanges entre pairs. Des intervenants extérieurs animeront ces séances collectives pour apporter leurs expertises et conseils ;
- **Des séances individuelles**, animées par des professionnels (Chargée de mission de la Palanquée et/ou consultants experts), permettront de construire une feuille de route avec des objectifs précis, mais également de prendre le recul nécessaire sur le développement du projet et d'apporter un regard critique ;

- **Des séances de co-développement** permettront aux porteurs de projet de la promotion de s'entraider et de progresser sur des problématiques communes ;
- **Un événement de clôture** favorisera la mise en visibilité et la mise en réseau des porteurs de projets en leur permettant d'échanger avec une audience composée d'acteurs de l'entrepreneuriat et du financement,
- **Un accès privilégié au fablab** de la Palanquée permettra aux porteurs de projet de prototyper leur produit / offre de service.

Le programme de 6 mois prévoit **8 séances collectives** (journée complète ou demi-journée) et **8 séances individuelles** d'une heure qui se tiendront dans les locaux de la Palanquée, ou en distanciel selon les conditions sanitaires. Les candidat.e.s s'engagent préalablement dans le dossier de candidature à se rendre disponibles pour participer à l'intégralité des séances.

Un tremplin vers la phase d'incubation

A l'issue de cette période, les candidat.e.s seront auditionné.e.s par le jury professionnel composé d'acteurs économiques, d'entrepreneurs, d'acteurs de l'entrepreneuriat, sous la présidence de la Palanquée, qui donne son avis sur trois suites à donner possibles :

- Validation du projet et proposition d'intégrer la phase suivante d'incubation de la Palanquée,
- Validation de la pertinence du projet et orientation vers un autre type d'accompagnement à la création d'entreprise,
- Avis défavorable par manque de solidité du projet.



Le Processus de Sélection

Les candidat.e.s sont invité.e.s à remplir le dossier de candidature et à l'adresser par mail à l'adresse contact@lapalanquee.org entre **le 24 février 2021 et le 22 mars 2021** à minuit.

Le jury mis en place par la Palanquée pré-sélectionne, selon le nombre de dossiers reçus, de 8 à 12 dossiers pour auditionner ces candidats courant avril 2021. 6 à 8 candidats seront retenus pour le programme de pré-incubation.

Calendrier

Lancement de l'Appel à projets	24 février 2021
Clôture des candidatures	22 mars 2021 à minuit
Analyse des dossiers par le jury de pré-sélection	26 mars au 3 avril 2021

Auditions par le jury de pré-sélection	12 avril 2021
Annonce des candidatures retenues	12 avril 2021
Programme de pré-incubation	19 avril 2021 au 31 octobre 2021

Les Critères d'éligibilité

Le Jury de pré-sélection sera particulièrement attentif à l'ensemble des critères suivants :

- La dimension écologique, sociale ou solidaire du projet,
- Le caractère innovant du projet par rapport à l'existant,
- Le potentiel de création de valeur et d'activité sur le territoire du bassin de Thau,
- La pertinence des perspectives de marché et du modèle économique présenté,
- Le potentiel entrepreneurial du candidat ou de l'équipe, la crédibilité et l'adéquation du candidat ou de l'équipe avec le projet,
- La disponibilité d'au moins un des membres de l'équipe à suivre l'ensemble des sessions du programme de pré-incubation, et à consacrer au moins 50% de son temps au développement du projet

Confidentialité et droits d'accès

Les données et informations collectées via les dossiers de candidature ne sont communiquées ou susceptibles de l'être qu'à La Palanquée et aux membres du Jury de pré-sélection qui sont tenus à un devoir de confidentialité. Les candidat·e·s autorisent la communication de ces données sans contrepartie financière ni condition aucune.

En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et de l'article 13 du règlement européen n° 2016/679 RGPD relatif aux informations à fournir lorsque des données à caractère personnel sont collectées.

La Palanquée est responsable du traitement des données du programme de pré-incubation, selon les modalités suivantes :

- Les finalités de la collecte des données sont présentées ci-dessus ;
- Les catégories de destinataires de ces données sont présentées ci-dessus ;
- Les données à caractère personnel seront conservées jusqu'à un an après l'envoi des informations ou, pour les lauréats jusqu'à un an après la fin de l'accompagnement ;
- Les candidats peuvent demander au responsable de l'incubateur l'accès à leurs données à caractère personnel, la rectification ou l'effacement de celles-ci.